

Liste de contrôle de la résilience en cas de troubles civils

Les manifestations de masse, les émeutes et les grèves peuvent entraîner des incidents perturbateurs et destructeurs susceptibles de se répercuter sur votre main-d'œuvre, vos biens et vos activités. Ces événements imprévisibles et enflammés exigent une approche réfléchie et organisée pour protéger la sécurité des personnes et réduire au minimum les répercussions matérielles et les sinistres. Nous vous présentons ci-dessous des facteurs à considérer et des ressources à consulter pour soutenir la résilience de votre entreprise avant, pendant et après les périodes de troubles civils.

Main d'œuvre

- Établissez une méthode de communication pour informer les employés de l'état des activités pendant les périodes de troubles. Faites le point avec eux à mesure qu'évolue la situation.
- Préparez des mesures d'intervention pour gérer la charge de travail en fonction du moment où les événements risquent d'avoir une incidence sur les activités.
- Examinez les politiques en matière de RH et élaborer un plan de soutien aux employés touchés par les troubles civils.
- Prenez contact avec les fournisseurs qui administrent les programmes d'aide aux employés et de mieux-être.

Installations

- Élaborez ou consultez une liste de contrôle des mesures d'intervention afin de réduire au minimum les dommages matériels aux installations ou bâtiments qui risquent d'être touchés. Vérifiez que les fenêtres et autres points d'entrée sont sécurisés et résistants aux débris.
- Créez ou mettez à jour un plan prévoyant le transfert des activités vers d'autres lieux au besoin.
- Vérifiez les coordonnées de l'assureur ou du courtier dont vous avez besoin pour déclarer un sinistre.
- Réviser ou mettez à jour les plans d'intervention d'urgence.
- Inspectez et testez les systèmes antivol et de prévention des incendies afin de vous assurer qu'ils sont bien reliés aux services de surveillance des alarmes. Si un système de vidéosurveillance est en place, assurez-vous que les appareils d'enregistrement fonctionnent normalement et sont protégés contre les dommages ou les manipulations.

Matériel

- Formez et perfectionnez le personnel sur les procédures de mise hors tension des pièces d'équipement clés. Établissez des plans visant à assurer une protection temporaire des pièces d'équipement et des machines sensibles.
- Entreposez les enregistrements et documents clés et les sauvegardes de données hors site, dans un endroit sécuritaire.
- Faites des recherches sur les délais de remplacement du matériel critique, des matières premières et des stocks de composants et documenter les.

Partenaires d'affaires

- Renseignez-vous sur la façon dont les organismes locaux de gestion des urgences travailleront avec vous pour rétablir l'accès à vos sites d'activité.
- Établissez une liste des coordonnées des principaux fournisseurs et prestataires de services à prévenir d'urgence en cas de perturbation de vos activités.
- Apprenez à connaître les plans de résilience de vos partenaires essentiels et développez des relations avec d'autres fournisseurs au besoin pour assurer la poursuite de vos activités.

Clients

- Envisagez d'accroître le stockage de produits finis ou, si possible, de répartir les stocks sur plusieurs sites présentant des profils de risque différents
- Établissez un plan de communication pour demeurer en contact avec vos clients pendant les périodes de perturbation.

Voici d'autres ressources permettant de soutenir la résilience organisationnelle :

Préparez-vous : [Auto-évaluation de la résilience organisationnelle](#) – Évaluez votre degré de préparation et envisagez l'implantation de mesures visant à améliorer votre résilience organisationnelle; [Croix-Rouge canadienne – Soyez prêt](#) – Examinez les outils nécessaires à l'établissement d'un plan d'intervention d'urgence.

Intervenez lorsqu'un incident se produit : [Guide de la direction sur les décisions de l'équipe d'intervention](#) – Aide les équipes de la direction, en période d'incertitude, à prendre rapidement des décisions fondées sur les faits en fonction de circonstances en constante évolution.

Pour en savoir plus, veuillez parcourir le site cna.ca.